



Bobigny le 30 janvier 2025

NON À LA FUSION DES BRIGADES DE REMPLACEMENT ! UN PLAN D'URGENCE POUR LE 93 EST INDISPENSABLE !

Les organisations syndicales FSU, CGT, SUD et CNT expriment leur profond désaccord face aux modifications envisagées pour les brigades de remplacement (BD) dans les lignes directrices de gestion ministérielles. Nous dénonçons notamment la décision de la DASEN de Seine-Saint-Denis de supprimer les 157 postes BD ASH et BD REP+ pour abonder artificiellement la Brigade de remplacement.

La problématique du non-remplacement des enseignant·es est réelle et pèse lourdement sur les conditions d'apprentissage des élèves ainsi que sur les conditions de travail des enseignant·es. Néanmoins, cette question ne peut en aucun cas être traitée au détriment de la formation continue des personnels. La Seine-Saint-Denis est le département qui accueille le plus grand nombre d'enseignant·es entrant·es dans le métier (40 % de la profession dans le 93). Le besoin de formation y est donc impératif.

Pourtant, la DASEN envisage de fusionner les Brigades Départementales et d'effacer la spécificité des postes REP+ et ASH à la rentrée 2025. Or, ces spécialisations ont démontré leur efficacité. Les BD REP+ et ASH interviennent dans des contextes scolaires spécifiques, exigeant une expertise et une connaissance des pratiques pédagogiques adaptées. Supprimer ces intitulés revient à menacer l'existence même des formations spécifiques pour les enseignant·es.

Nous rappelons que la circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014 précise que des moyens de remplacement spécifiques doivent être affectés aux écoles REP +.

Nous exigeons un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis !

Face à la situation critique du remplacement dans notre département, il est impératif d'abonder la Brigade de Remplacement avec la création de 200 à 300 postes supplémentaires. Cet apport ne doit en aucun cas se faire au détriment des pondérations REP+ et des formations spécialisées.

L'abondement de la brigade ASH est aussi une nécessité pour garantir des départs massifs en CAPPEI afin dans un premier temps de pourvoir l'ensemble des postes spécialisés (RASED, ULIS, ERSEH...) par des enseignant·es formé·es et dans un second temps de créer les dispositifs permettant de répondre aux besoins des élèves.

Nous exigeons au contraire leur renforcement.

La fusion des BD REP+ avec l'ensemble des remplaçant·es suscite une profonde inquiétude tant chez les BD REP+ que chez les enseignant·es des écoles concernées. Ces temps de formation, inscrits dans la loi, constituent un droit fondamental et ne doivent pas devenir une variable d'ajustement pour pallier le manque de personnels remplaçants.

Nous rappelons que l'éducation nationale, et en particulier l'académie de Créteil, souffre d'un déficit chronique de personnels. Cette fusion met en péril la pérennité des formations REP+ et ASH.

Nous demandons instamment à Mme la DASEN de renoncer à cette décision de fusion et d'engager un véritable plan d'urgence permettant de garantir à la fois des moyens de remplacement à la hauteur des besoins et une formation continue de qualité.

La qualité du service public d'éducation et l'avenir de nos élèves en dépendent !